



## La Consultation Couples et Familles à transactions violentes est une structure interdisciplinaire du Centre Neuchâtelois de Psychiatrie (CNP).

Le CNP est également doté d'un Service pour Auteur-e-s de Violence Conjugale (SAVC) :  
Tél. 032 886 80 08, savc@cnp.ch

En cas d'urgence, vous pouvez joindre le Centre d'Urgences Psychiatriques (CUP) :  
Tél. 032 755 15 00.

### Heures d'ouverture

La Consultation Couples et Familles à transactions violentes répond à vos appels du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h30.



### Contacts

Littoral neuchâtelois  
Tél. 032 755 14 68  
cf-in.consultation@cnp.ch

Montagnes neuchâteloises  
Tél. 032 755 24 51  
cf-in.consultation@cnp.ch

[www.cnp.ch](http://www.cnp.ch)

Version: 08.20



CENTRE  
NEUCHÂTELOIS  
DE PSYCHIATRIE

CNP

Un réseau de vies

Consultation  
Couples et Familles  
à transactions  
violentes

[www.cnp.ch](http://www.cnp.ch)

## Prestations

- ☑ Vous vous posez des questions sur votre environnement familial ?
- ☑ Vous vous demandez si ce que vous vivez est de la violence ?
- ☑ Vous vous sentez contraint-e et en danger ?
- ☑ Vous subissez des actes de violence de personnes qui vous sont proches ?
- ☑ Vous avez peur, honte et vous ne savez pas quoi faire ?
- ☑ Votre couple ou votre famille traverse une crise où la violence est présente ?

Brisez le silence et ne restez pas seul-e avec vos peurs et vos souffrances !

Les thérapeutes du CNP sont à même de vous aider. Nous proposons des entretiens individuels, de couple et de famille en lien avec les problématiques de violences, qu'elles soient psychologiques, physiques, sexuelles et/ou économiques.

## Méthodologie

La Consultation Couples et Familles à transactions violentes vous accompagne afin de contribuer à mettre fin aux comportements violents qui perdurent au sein de votre couple ou de votre famille.

Les entretiens auront pour but de:

- identifier les interactions violentes au sein de votre couple et/ou de votre famille,
- mettre des mots sur ces vécus violents et douloureux,
- maîtriser, de manière concrète, votre colère et votre rage,
- pouvoir vous protéger de cette violence qui est inacceptable,
- apprendre à vivre des relations plus égalitaires et harmonieuses.

## Proposition thérapeutique

- Phase d'évaluation seul-e, en couple, en famille et avec le réseau: 3 à 4 séances,
- bilan de l'évaluation,
- thérapie.

## Facturation



Les prestations de la consultation **sont prises en charge** par l'assurance de base selon les modalités définies dans la LAMal et sont facturées selon la tarification TARMED.

## Référents



Une équipe dynamique, interdisciplinaire, formée à la thérapie de couple et de famille d'orientation systémique, et spécialement formée dans le domaine de la violence intrafamiliale, tenue au secret médical.

**La violence est destructrice et la loi l'interdit. Afin de pouvoir travailler dans des conditions optimales, nous collaborons étroitement avec les membres du réseau d'intervenants (Police, Autorité de Protection de l'Enfant et de l'Adulte, Office de Protection de l'Enfance, le Service d'Aide aux Victimes d'Infractions (SAVI), thérapeutes).**